

PROJET VITRINES AUTOMNALES

CAHIER DE CHARGES- ARTISTES PARTICIPANTS

1. Présentation du projet

Ce projet, coordonné par la MRC de Mékinac, consiste à confier la décoration de vitrines de certains commerçants locaux à des artistes de notre territoire pour inciter les gens à fréquenter nos coeurs villageois et à consommer localement. Sur le thème de l'automne, chaque vitrine illustrera une scène d'une histoire commune, créant un parcours visuel captivant.

2. Objectifs du projet

- Mettre en lumière le talent artistique mékinacois en offrant à des artistes d'ici une vitrine d'exposition originale;
- Embellir le centre des villages pour en faire un attrait saisonnier;
- Inciter des gens de l'extérieur à visiter notre territoire et nos résidents à fréquenter nos commerces locaux;
- Favoriser le sentiment d'appartenance et faire rayonner notre identité;
- Créer une expérience culturelle accessible, immersive et narrative à travers les différentes scènes représentées.

3. Modalités de participation

- Chaque artiste devra illustrer une scène d'une histoire globale en accord avec le thème de l'automne et représenter fidèlement le territoire actuel de la MRC de Mékinac;
- Les artistes sélectionnés seront jumelés à un commerce participant :
 - À moins d'indication contraire, les vitrines ciblées se trouvent principalement sur la rue Notre-Dame de Saint-Tite et dans le cœur villageois de Sainte-Thècle;
 - Le pairage entre les commerçants et les artistes se fera par l'équipe du projet de la MRC.

- Des rencontres de coordination (2 ou 3) seront prévues avec l'équipe impliquée dans le projet afin d'assurer une cohérence visuelle et narrative entre les différentes vitrines;
- Une rémunération sera prévue pour la réalisation de l'œuvre :
 - Un montant de **450 \$¹** sera remis à l'artiste pour chacune des vitrines qu'il aura réalisées afin :
 - De couvrir le matériel nécessaire pour réaliser la vitrine
 - De compenser le temps investi dans le projet
 - De compenser les frais de déplacement
- Le présent appel de candidatures s'adresse aux artistes et regroupements d'artistes de la MRC de Mékinac exclusivement. Une preuve de résidence pourrait être demandée. Une inscription au répertoire culturel de la MRC est également requise.

4. Concept graphique et technique

Thème principal : L'automne, ses couleurs, son ambiance et son imaginaire.

Fil conducteur :

- Une histoire racontée à travers les vitrines inspirée du territoire de Mékinac;
- Un même élément (ex : personnage) sera intégré dans toutes les scènes et sera fourni sur un support déterminé par l'équipe (ex : électrostatique).

Style, techniques et médiums privilégiés :

- Peinture acrylique avec stylo marqueur de peinture à base d'eau (ex : crayon posca);
- Dessin appliqué directement sur la vitre en couleurs;
- Style réaliste ou figuratif seront privilégiés.

Contraintes :

¹ Une facture devra être fournie par l'artiste pour chaque vitrine réalisée.

- Les matériaux utilisés doivent être résistants aux conditions climatiques et faciles à retirer après l'exposition;
- Respect des dimensions et de la structure des vitrines sans obstruction des entrées ou des affichages commerciaux essentiels;
- Harmonisation avec l'identité visuelle de la MRC (ex :couleurs...).

5. Échéancier

- **Date limite de candidature : 19 mai**
- **Annonce des artistes sélectionnés : 30 mai**
- **Rencontres de coordination : Entre le 29 juin et le 24 août**
- **Période d'idéation et de réalisation du croquis² : Entre le 29 juin et le 24 août**
- **Approbation du croquis : Entre le 25 août et le 5 septembre**
- **Réalisation des œuvres : Entre le 1^{er} et 6 octobre**
- **Lancement officiel du projet et promotion : 9 octobre**
- **Fin de l'exposition et démontage : 9 novembre**

6. Engagements des artistes

- Proposer un croquis de leur scène avant la réalisation;
- Assurer l'installation de leur oeuvre selon les conditions définies;
- Respecter l'esthétique générale du projet et l'histoire commune;
- Être disponibles pour la promotion et l'animation autour du projet si nécessaire.

² Une rencontre de suivi aura lieu à la mi-juillet.

7. Droits d'auteur et exclusivité

Les artistes choisis, à la fin du processus, garantissent à la MRC de Mékinac qu'ils détiennent tous les droits sur leur concept et lui en réserve l'exclusivité. L'artiste consent à ce que l'œuvre soit utilisée par la MRC de la manière suivante :

- exposition publique temporaire sur un lieu extérieur;
- reproduction, en tout ou en partie, par la MRC dans des documents promotionnels ou touristiques;
- reproduction, en tout ou en partie, sur les sites Internet de la MRC;
- reproduction, en tout ou en partie, sur les réseaux sociaux;
- L'artiste devra autoriser la MRC à reproduire et diffuser des photographies de l'œuvre d'art pour en faire la promotion et/ou pour en montrer la réalisation, et ce, peu importe le support utilisé, dont notamment sur des affiches, des outils promotionnels, des rapports, sur les médias sociaux et sur son site web;
- La MRC s'engage à associer le nom de l'artiste à toute présentation de l'œuvre.

8. Contact

Vous êtes intéressés à participer à ce projet ?

Pour soumettre votre candidature, vous devrez fournir **au plus tard le 19 mai à 23 h 59** les documents suivants par courriel :

Veronique.perron@mrcmekinac.com:

- Un **curriculum vitae** artistique à jour avec vos coordonnées complètes;
- Un **portfolio sommaire** (maximum 10 pages).

Vous devrez également :

- **Vous inscrire au répertoire culturel** de la MRC de Mékinac (si ce n'est pas déjà fait : <https://mrcmekinac.com/repertoire-culturel/>);
- **Indiquer** dans votre candidature :
 - Si vous avez déjà de l'**expérience** par rapport à des illustrations dans des vitrines;
 - Si vous êtes **ouverts à réaliser plus d'une vitrine** dans ce projet.

Mékinac

Personne à contacter pour toutes questions:

Véronique Perron
Coordonnatrice aux loisirs, culture et communication
Veronique.perron@mrcmekinac.com / 418 365-5151 poste 270